

# SAHARA INFO

Janvier  
Avril 1988  
N° 75. - 20 F

## ACCUEIL DES ENFANTS SAHRAOUIIS

1987 - 1988

Bulletin de  
l'Association  
des  
Amis  
de la  
République  
Arabe  
Sahraouie  
Démocratique



## NOUVELLES DU SAHARA

**19 février 1987** : Un soixante-neuvième Etat, Antigua et Barbuda, reconnaît la République Arabe Sahraouie Démocratique.

**30 mars 1987** : 20 soldats marocains sont mis hors de combat et 8 véhicules détruits après une attaque du mur de défense par l'A.L.P.S. dans la région d'Aousserd.

**4 avril 1987** : la médiation de l'O.N.U. et de l'O.U.A. sur le conflit du Sahara occidental entre dans une seconde phase déclare le Front POLISARIO. «Il n'y a pas d'impasse mais des obstacles dus à l'intransigeance marocaine».

**8 avril 1987** : L'A.L.P.S. lance de violentes attaques dans la région d'Haouza occupant le mur sur une largeur de dix kilomètres, détruisant une base militaire et pourchassant les F.A.R. marocaines sur quinze kilomètres de profondeur. D'autres opérations militaires ont lieu dans le sud de la R.A.S.D.

**16 avril 1987** : La tentative par le Maroc de construction d'un nouveau mur à l'extrême sud de la R.A.S.D. crée une situation inacceptable et démontre la volonté du Maroc d'exporter sa guerre en Mauritanie, déclarent plusieurs observateurs.

**21 avril 1987** : Deux ministres français, MM. Noir et Charette, effectuent un voyage officiel au Maroc dans «le but de renforcer la coopération bilatérale».

**23 avril 1987** : Monsieur François Mitterand se rend pour 24 heures au Maroc et déclare que ce pays n'a aucune intention agressive à l'égard de la Mauritanie.

**24 avril 1987** : Le Président Reagan réaffirme le soutien des Etats Unis au Maroc. Il rappelle que le premier traité signé entre les deux pays date de 1787.

**24 avril 1987** : Le Président Mohamed Abdelaziz se déclare surpris par les déclarations du Président Mitterand qui a fait manifestement siennes les thèses du Roi Hassan II sur le conflit du Sahara occidental. Le rôle de la France devrait être de préserver la paix dans la région, ajoute le secrétaire général du Front POLISARIO.

**28 avril 1987** : au cours d'une attaque de grande envergure, l'A.L.P.S. inflige une nouvelle défaite aux F.A.R. à El Aydat. Le bilan des combats s'établit à : un avion marocain de type F5E abattu; 3 AML 90, 20 véhicules militaires, 2 canons de 106, 5 mortiers, 4 dépôts de munitions détruits; 4 sous-officiers tués; du matériel (véhicules lance missile et munitions) récupéré.

**7 mai 1987** : Un sommet tripartite maroco-algéro-saoudien se tient sur la frontière algéro-marocaine. Les quelques informations qui fil-trent à cette occasion font état d'une certaine lassitude de l'Arabie saoudite de continuer à financer les dépenses militaires marocaines. Les Algériens ne semblent pas manifester une quelconque volonté de modifier leur soutien au peuple sahraoui.

**8 mai 1987** : Commentant le sommet tripartite, le représentant de la R.A.S.D. en Europe rappelle que l'Algérie et le Maroc peuvent à tout moment se rencontrer.

**9 mai 1987** : L'A.L.P.S. repousse les F.A.R. appelées en renfort à la suite du contrôle d'une partie du mur de défense par les combattants sahraouis.

**25 mai 1987** : L'Algérie et le Maroc procèdent à l'échange d'une centaine de prisonniers militaires.

**9 juin 1987** : Le premier ministre marocain rencontre Monsieur Chirac à Paris.

**11 juin 1987** : Le Secrétaire général de l'O.N.U. déclare que ses efforts déployés pour la résolution du conflit du Sahara occidental continuent de recevoir des encouragements tant des parties concernées que des parties intéressées.

**12 juin 1987** : Le Front POLISARIO rappelle que toute démarche d'une mission technique en vue de proposer les modalités d'une solution au conflit du Sahara occidental, doit tenir compte des préalables suivants : soit la conclusion d'un accord politique procédant de négociations directes entre le Maroc et la R.A.S.D., soit l'acceptation officielle du gouvernement marocain de l'évacuation, hors du territoire du Sahara occidental, des forces militaires et des populations civiles marocaines, suivie de la remise du territoire à l'O.N.U. et à l'O.U.A. afin d'organiser le référendum d'autodétermination et d'indépendance du peuple Sahraoui.

**18 juin 1987** : Trois navires de l'escadre française de la Méditerranée, dont le porte-avion Clémenceau, participent à des manœuvres conjointes avec la marine marocaine.

**19 juin 1987** : Une mission technique chargée par l'O.N.U. de coordonner son action dans le conflit du Sahara occidental est reçue par le Roi Hassan II. Elle sera reçue ultérieurement par le Président Abdelaziz.

**1<sup>er</sup> juillet 1987** : La France livre des missiles Hot command aux F.A.R.

**2 juillet 1987** : Le Front POLISARIO élève une vigoureuse protestation contre les dernières livraisons de matériel militaire par la France au Maroc.

**10 juillet 1987** : Dans le sud de la R.A.S.D., près de Tichla, l'A.L.P.S. inflige une sérieuse défaite aux F.A.R.. Cette attaque du mur est la plus importante opération militaire réalisée depuis celle de Farsia à la fin du mois de février. Le mur est investi sur une longueur de 40 kilomètres. Un officier et 73 soldats marocains sont faits prisonniers; 2 officiers sont tués; 60 véhicules sont détruits et un lot important de matériel divers récupéré. Quelques jours plus tard, une seconde opération d'une semblable envergure, a lieu dans la région de Oum Dreiga.

**14 juillet 1987** : Le Roi Hassan II effectue pour la première fois une visite officielle de trois jours en Grande Bretagne.

**15 juillet 1987** : 50 Pairs de la Chambre des Lords accusent le Roi Hassan II de gouverner son pays en autocrate et d'entretenir depuis 12 ans une guerre injuste au Sahara occidental. Un message, soulignant qu'en recevant Hassan II le gouvernement britannique risque de donner l'impression de soutenir une guerre injuste, est remis au Foreign Office par trois Pairs membres des partis Conservateur, Liberal et Travailleur. Les Pairs estiment, par ailleurs, qu'aucune arme ne devrait être vendue au Maroc dans les circonstances actuelles.

**16 juillet 1987** : 50 députés de Grande Bretagne dénoncent l'occupation rigoureusement illégale du Sahara occidental par les F.A.R..

**21 juillet 1987** : Depuis un mois, les pays du

Maghreb sont le théâtre d'un ballet diplomatique tendant à la poursuite des consultations diplomatiques en vue d'une meilleure coordination des actions politiques.

**29 juillet 1987** : Les U.S.A. font savoir qu'ils s'apprentent à livrer 100 chars du type M48A5 au Maroc.

**4 août 1987** : Le Front POLISARIO exprime sa profonde inquiétude à la suite de la décision de la C.E.E. de proroger de cinq mois l'accord de pêche hispano-marocain. Cet accord constitue une violation du droit international (cf. Sahara Info N 76).. La R.A.S.D. défendra, par tous les moyens dont elle dispose, ses richesses naturelles.

**17 août 1987** : Dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'O.N.U. Le Front POLISARIO dénonce les opérations de déplacement massif de la population du Sud Maroc vers les territoires occupés de la R.A.S.D..

**23 août 1987** : Un avion de type F5E est abattu et deux officiers sont tués lors d'une importante opération militaire qui permet à l'A.L.P.S. de contrôler le mur de défense sur une longueur de 25 kilomètres.

**13 septembre 1987** : Le Roi Hassan II reçoit le ministre de la défense et une délégation de parlementaires belges. Le ministre de la défense souligne l'excellence de la coopération militaire entre les deux pays. La délégation doit se rendre ensuite à Al-Aioun.

**24 septembre 1987** : Les Nations Unies annoncent officiellement la constitution d'une mission technique de l'O.N.U. et son envoi, d'ici quelques mois, au Sahara occidental afin d'étudier les modalités de mise en place d'un cessez-le-feu et d'organisation d'un référendum d'autodétermination et d'indépendance.

**27 septembre 1987** : Le Front POLISARIO fait savoir qu'il ne saurait-y-avoir de référendum libre et crédible au Sahara occidental sans un retrait préalable des forces armées et de l'administration marocaines. La mission de l'O.N.U. ne sera couronnée de succès que dans la mesure où elle parviendra à convaincre le Maroc de se plier aux

(suite p. 16)

### QUI EST DERRIERE SAHARA INFO ?

Présidence de l'Association :  
M. Barbier, S. Boucheny, D. Cadin,  
F. Jacob, C. Pistre, J. Rabinovici,  
J. Rouxin, A. Vivien.

Président : Francis Jacob

Secrétaire Général : Claude Bontems

Comité de rédaction : C. Bontems,  
Ph. Riché, C. Duchastelle, Y. Prat,  
D. Pryn

Le présent numéro a été réalisé avec la  
collaboration de : M. Barbier, C. Bontems,  
F. Jacob, Fr. Lançon, Ph. Riché et  
R. Villemont

## UNE ANNEE D'ACTIVITES

L'année 1988 s'est ouverte avec la reconnaissance de l'Etat sahraoui par un nouveau pays : l'Albanie, ce qui porte à soixante-dix le nombre des Etats qui soutiennent activement la cause du peuple sahraoui. Heureux augure !

L'année 1987 a également été fructueuse pour nos amis sahraouis, avec notamment :

- de nombreux succès militaires. Malgré l'énorme différence des forces en présence, le bilan des opérations est estimé très supérieur à celui des années précédentes, grâce à la stratégie des «contre-offensives» qui a permis de démystifier l'invulnérabilité des murs érigés par l'occupant marocain.
- la constitution au Parlement européen d'un groupe inter-parlementaire dénommé «Paix pour le peuple sahraoui» et dont la vigilance a permis de retarder, voire de paralyser l'adoption d'un nouveau traité de pêche avec le Maroc qui, s'il avait été adopté, aurait pu constituer une nouvelle atteinte aux ressources naturelles du peuple sahraoui.
- une résolution du Parlement européen «condamnant les pratiques de répression menées par l'occupant marocain dans les zones occupées et demandant la libération des prisonniers sahraouis»
- la visite dans les territoires sahraouis d'une mission technique de l'O.N.U. qui constitue, selon le Front POLISARIO, une «étape positive» en vue du règlement du conflit.

Mais tous ces succès ne doivent pas nous dissimuler que les troupes et l'administration marocaines demeurent encore dans les territoires occupés et constituent toujours l'obstacle majeur à l'organisation d'un référendum libre et démocratique au Sahara occidental.

Il appartient donc à l'O.N.U. et à l'O.U.A. de prendre toutes les dispositions utiles afin de permettre que cette consultation puisse s'effectuer dans des conditions normales, conformément au plan de paix contenu dans les résolutions pertinentes de ces deux organisations internationales.

Les constatations effectuées sur place par les membres de la mission technique de l'O.N.U., notamment les réalisations socio-économiques, éducatives et hospitalières de la République Arabe Sahraouie Démocratique, en vue de parvenir à l'auto-suffisance, devraient constituer un élément de poids dans l'appréciation qui sera effectuée par les autorités compétentes de l'O.N.U. en vue de contraindre le Maroc à entrer dans la voie des négociations.

La prise en charge totale du territoire du Sahara occidental par l'O.N.U. et l'O.U.A., après le retrait complet des militaires, de l'administration et de la colonie de peuplement marocaine du Sahara occidental, pourrait être également une solution de nature à permettre la mise en place du référendum, car les chiffres de la population sahraouie recensée par les Espagnols sont connus et, même s'ils présentent des imprécisions, ils devraient contribuer à lever bien des difficultés. N'oublions pas que les résolutions de l'O.N.U. et de l'O.U.A. posaient comme préalable à l'organisation du référendum, l'ouverture de négociations directes entre le Maroc et la République Arabe Sahraouie Démocratique. Le gouvernement marocain s'étant refusé à toute négociation, il semblerait que l'on s'acheminât vers une nouvelle solution, à savoir l'organisation directe du référendum par l'O.N.U. et l'O.U.A. après un retrait inconditionnel des troupes, de l'administration et de la population immigrée marocaines.

L'activité de notre association est toute entière dirigée vers cette reconnaissance de l'Etat sahraoui. C'est ainsi que pour permettre une sensibilisation accrue des forces

politiques de notre pays, nous envisageons maintenant la constitution en France, au niveau du Sénat et de la Chambre des Députés, d'un groupe interparlementaire similaire à celui du Parlement européen et susceptible d'agir concrètement en vue de réaliser l'objectif d'une vraie «Paix pour le Peuple Sahraoui». Des inter-parlementaires de même nature devraient voir le jour dans les autres pays européens.

A cet effet, de nombreux parlementaires de la majorité et de l'opposition sont contactés et nous espérons que ce groupe inter-parlementaire verra très prochainement le jour.

De même, il importe qu'un nombre toujours plus important d'hommes politiques français, parlementaires ou non, se rende dans les territoires sahraouis pour y constater, comme l'a fait la mission de l'O.N.U., la réalité de l'Etat sahraoui. Chaque comité local, chaque membre de notre association, doit pouvoir dès aujourd'hui contacter un élu, un homme politique, pour lui suggérer cette visite que nous envisageons de réaliser après, naturellement, les élections présidentielles. Prendre connaissance des réalisations du Front POLISARIO dans les régions qu'il contrôle, constitue la meilleure justification de sa lutte et de son idéal d'indépendance.

De même, de nouveaux jumelages entre des communes françaises et des villes sahraouies doivent être envisagés, les conditions pour y parvenir paraissent actuellement bien meilleures que par les années passées. A l'inverse, il nous incombe de ne pas relâcher notre vigilance et de faire échec aux tentatives de jumelage projetées par le Maroc entre des agglomérations françaises et des villes occupées du Sahara occidental. Ignorance ou naïveté, certains maires français ont failli l'an passé signer des accords de coopération avec des autorités marocaines à propos de villes occupées, apportant ainsi leur caution à une cause justement condamnée par la communauté internationale.

Du point de vue humanitaire, notre association, en liaison avec d'autres organisations sympathisantes, a fait venir en France, pour les vacances d'été, 120 enfants sahraouis. Nous avons le projet d'en augmenter encore le nombre cette année et de multiplier les municipalités d'accueil. Là aussi les adhérents ont un grand rôle à jouer en prenant d'ores et déjà contact avec des municipalités ou des organisations qui n'auraient pas encore apporté leur aide à cette entreprise humanitaire.

L'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) a décidé, au mois de décembre dernier, d'apporter dorénavant une aide humanitaire renforcée au peuple sahraoui, mais les besoins sont de plus en plus importants et il convient également dans ce domaine de multiplier les efforts quotidiens afin de concrétiser notre solidarité.

Enfin, même si les négociations pour un accord de pêche entre le Maroc et la C.E.E. sont actuellement suspendues, ce qui est un premier succès, il n'en demeure pas moins que les discussions se poursuivent. Il faut que l'accord qui sera finalement conclu, précise de façon catégorique qu'il ne s'applique qu'aux seules eaux territoriales du Maroc à l'exclusion de celles de la R.A.S.D., conformément aux décisions de la Communauté internationale qui considèrent que la R.A.S.D. est soit un Etat souverain, soit qu'elle est un territoire qui n'a pas été pleinement décolonisé. Dans un cas comme dans l'autre, les ressources naturelles de la R.A.S.D. doivent être protégées.

Chaque initiative, chaque résultat concret obtenu par notre association constitueront le meilleur des soutiens à la cause Sahraouie. Ne ménageons donc pas nos efforts.

Francis JACOB

## LA CONFERENCE DE FOLKSTONE

Comme chaque année depuis 1977, La Conférence Européenne de Coordination du Soutien au Peuple Sahraoui s'est réunie au mois de novembre à Folkstone, afin de dresser le bilan des réalisations et déterminer ses nouveaux objectifs. L'Association des Amis de la R.A.S.D. était représentée Par son Président F. JACOB, participaient également à cette manifestation : C. BONTEMS, C. DUCHASTELLE, F. LANÇON, Ph. RICHE et R. VILLEMONT. Deux groupes de travail ont été constitués. Le premier, présidé par F. JACOB s'est penché sur les questions à caractère politique. Le second, présidé par B. PERREGAUX a étudié toutes les questions liées à l'aide humanitaire.

### Déclaration de Mohamed SIDATI

En préambule à cette réunion, Mohamed SIDATI, membre du Bureau politique du Front POLISARIO et représentant de la R.A.S.D. pour l'Europe, a fait la déclaration suivante :

Chers Amis,

La tradition a voulu que nous nous retrouvions tous en chaque fin d'année pour évaluer ensemble le travail de solidarité accompli, analyser sereinement ce qu'il en fût et surtout décider de l'action à suivre pour l'année qui s'annonce. Chaque réunion de ce genre est un évènement en soi et de par les conditions où elle intervient. Je dois dire que chaque réunion est la célébration d'une communion entre le peuple sahraoui - qui souffre le martyre mais qui est, plus que jamais, décidé à arracher son dû : la liberté et l'indépendance à ceux qui le lui ont usurpé- et ceux, Comités, Associations, Organisations ou tout simplement individus apportant leur soutien, qui lui manifestent leur solidarité indéfectible. Tous ceux qui, comme vous ici, véhiculent la même espérance que lui, croient dans les nobles idéaux qu'il défend. De là, la dimension que revêt votre solidarité et sa grande signification. Oui, cette solidarité est réconfortante, essentielle pour nous peuple en quête de liberté, en lutte pour son indépendance.

Votre solidarité avec le peuple sahraoui dans l'adversité, est la preuve qu'il ne souffre pas de la solitude dans son combat. Votre solidarité est annonciatrice de ce que doivent être les relations entre peuples, les relations entre nations. Je dirai que la solidarité, votre solidarité, maintient vivaces les traditions de lutte dans une Europe affadie et percluse.

L'honneur revient aujourd'hui à la Western Sahara Campaign d'organiser et

d'accueillir la XIII Conférence Européenne de Coordination du Soutien au Peuple Sahraoui; la WSC, qui a fait preuve d'un grand dynamisme cette année, notamment à l'occasion de la visite du Roi Hassan II du Maroc en Grande Bretagne. Aussi nous voulons lui exprimer tous nos remerciements pour avoir préparé les conditions matérielles propices qui vont nous permettre de travailler au mieux de nos capacités. Comment ne pas rendre, ici, hommage à Lord Christopher of Winchilsea, un grand ami du peuple sahraoui, qui a pris à coeur notre cause, sillonnant le monde pour informer, sensibiliser ses interlocuteurs sur le drame que vit notre peuple, conscient qu'il est que le sort qui nous est réservé met non seulement la paix en danger, mais aussi les fondements mêmes qui sont à la base de la société internationale, à savoir : la démocratie, la liberté, le progrès... Votre action, Lord Winchilsea, est l'objet de notre reconnaissance, mais aussi celle de tous les Comités et Associations présents. Mon ami Pierre Galand, cet autre grand ami du peuple sahraoui ne peut que s'associer avec moi pour vous rendre cet hommage mérité.

Avant de broser brièvement un tableau de la situation telle qu'elle prévaut sur le terrain et de vous faire part des derniers développements, je me permettrai d'émettre quelques remarques à l'endroit du travail de solidarité accompli en Europe durant ces derniers mois.

Tous les Comités, à des degrés divers, se sont acquitté, souvent avec bonheur, des

tâches qu'ils s'étaient assignées. La solidarité s'est développée en dépit des contraintes et de la modicité des moyens dont disposent les Comités et les Associations. Cela étant, et autant que je sache, certains Comités ont vu leurs assises se renforcer ces derniers temps; d'autres ont vu le jour. Un nombre important d'enfants sahraouis a pu se rendre en Europe pour y passer les vacances d'été; le travail de collecte de l'aide matérielle s'est poursuivi; de nouveaux jumelages ont vu le jour. Bien plus, les Comités ont participé activement à des initiatives de nature à faire progresser notre cause sur le plan européen.

Comme chacun sait, l'Europe acquiert chaque fois plus d'importance tant en ce qui concerne l'implication de certains des pays-membres dans le conflit, que le rôle que peut jouer l'Europe dans le règlement du conflit qui oppose le Maroc à la R.A.S.D.. C'est pourquoi une attention particulière a été accordée au Parlement européen. Si, en liaison avec les Comités européens, nous avons pu empêcher l'accomplissement de la visite du Roi du Maroc au Parlement européen, il reste cependant encore beaucoup à faire à ce niveau. Ainsi, une tentative du Maroc pour faire visiter les territoires occupés à une délégation du groupe socialiste du Parlement européen, a lamentablement échoué. C'est dire si le Maroc ne peut plus se prévaloir de tromper indéfiniment l'opinion européenne.

Par ailleurs, je porte à la connaissance des Comités et Associations que le Parlement

européen a décidé de faire rapport sur le conflit du Sahara occidental et donc de débattre du problème en vue de l'adoption d'une résolution. A cet effet, une résolution qui va dans le sens de celles adoptées par les Nations Unies et l'O.U.A. a été déposée signée par 158 députés. Ceci nous permet d'appréhender l'importance de la tâche qui nous attend. L'action envers le Parlement européen doit être au centre des préoccupations de chacun des amis présents et ce n'est qu'en agissant ensemble et de façon concertée que nous réussirons.

Il est un autre sujet de préoccupation et qui a déjà retenu l'attention de la coordination. Il s'agit de l'accord de pêche que doit signer la Communauté Economique Européenne avec le Maroc, en remplacement de celui qui avait été signé entre l'Espagne et le Maroc. Malgré les déclarations de certains responsables de la C.E.E., nos craintes sont justifiées et se confirment au fil du temps. Ainsi, la C.E.E. a pris en charge l'ancien accord en le prorogeant, d'où les dangers qui peuvent résulter, à savoir une reconduction pure et simple de l'ancien accord qui permettrait la poursuite du pillage effréné des richesses halieutiques de la R.A.S.D..

Enfin, la question des Droits de l'Homme demeure importante. Le problème a été introduit, y compris au Parlement européen. Il fait son chemin, mais il faut développer l'action à ce sujet. L'opinion publique doit devenir consciente des atteintes intolérables aux droits de l'Homme dans les territoires occupés, lorsque cette prise de conscience sera réalisée, même les amis du Maroc ne sauront et ne pourront lui trouver la moindre excuse.

Au sujet des derniers développements et de l'évolution du conflit durant ces derniers mois, je rappellerai brièvement les points suivants :

Militairement, et dans le cadre d'une riposte graduée à l'escalade marocaine illustrée par la construction d'un sixième mur vers le Sud, nous sommes passés à un degré supérieur de riposte ou à une autre phase dans la guerre d'usure que nous opposons à la stratégie marocaine. Ainsi, et depuis le mois de février, notre action militaire s'effectue en profondeur à l'intérieur du dispositif militaire marocain,

derrière les murs érigés par les troupes pour leur défense. Des opérations de grande envergure sont l'œuvre des vaillants combattants de l'A.L.P.S. en sus de la pression permanente que maintient celle-ci sur les lignes de défense marocaines. Il en est résulté une désorganisation du système de défense. En dépit des chars M.48 US et des missiles Hot fournis par la France, la démoralisation des troupes marocaines, la perte de confiance dans la stratégie des murs, sont devenues des préoccupations pour les stratèges marocains en proie au doute et pour les experts français, américains et israéliens qui les assistent. Le combat continue.

Quant à l'aspect diplomatique des choses, comme vous le savez, le débat devant l'Assemblée générale des Nations Unies sur le Sahara occidental vient de s'achever par une victoire importante pour le Front POLISARIO. Confirmation et affirmation du consensus international sur la solution au conflit opposant mon pays : la R.A.S.D. au Maroc, les négociations directes entre les belligérants sont incontournables, indispensables pour toute recherche sérieuse, sincère d'une solution pacifique. Je dois par ailleurs porter à la connaissance des amis ici présents, que, parmi les nouveaux pays européens qui ont voté en faveur de la résolution, nous avons l'Irlande, pays membre de la C.E.E. et l'Islande.

Dans le cadre de leurs efforts de médiation, et toujours en relation avec la mise en œuvre des Résolutions 40/50 de l'O.N.U et AHG 104 de l'O.U.A. qui stipulent des négociations directes, le Secrétaire général de l'O.N.U. et le Président en exercice de l'O.U.A. ont décidé de l'envoi d'une commission technique au Sahara occidental. La position du Front POLISARIO sur ce sujet ne souffre aucune équivoque.

Devant l'insistance du Secrétaire général et pour ne pas contrarier les efforts en cours de l'O.N.U., nous avons donné notre accord au principe de l'envoi d'une telle mission, mais non sans avoir au passage émis nos réserves les plus formelles quant à l'opportunité d'une telle mission dans le contexte actuel. Il faut savoir que l'agresseur marocain procède, dans les territoires occupés, à l'accomplissement d'un plan sinistre consistant à bouleverser la configuration démographique des portions de territoire qu'il

occupe. Ainsi s'est-il lancé dans une politique de transplantation de populations marocaines (familles entières, individus isolés, militaires, etc.) dans notre pays, en leur distribuant des papiers d'identité et des terres. Dans le même temps nous assistons à la déportation de milliers de jeunes sahraouis dans des camps de concentration, loin de l'itinéraire de visite de la commission. Falsification, duperie, déformation, comment, dans de telles conditions, envisager que la commission technique puisse s'atteler en toute rigueur à l'une quelconque des tâches que l'O.N.U. lui a assignées. Tout ceci montre à l'évidence que le Maroc ne fait preuve d'aucune volonté de mettre fin à son occupation, ou de s'en remettre au verdict des organisations internationales ainsi qu'à leurs efforts pour mener à son terme la noble mission de résoudre pacifiquement ce douloureux et explosif conflit.

Tout ce que le Maroc propose, c'est la manœuvre, la confusion combinées au renforcement des dispositifs militaires et répressifs. L'intransigeance est la caractéristique la plus saillante d'une position figée qui perpétue le négativisme avéré du Maroc au sujet du Sahara occidental. Ceci pour vous dire que les travaux de la mission technique sont par avance compromis. Ils ne peuvent déboucher que sur un seul constat : le Maroc privilégie la voie de la violence, de l'escalade, il opte pour la solution militaire au détriment de la solution pacifique fondée sur des négociations directes comme l'exige la Communauté internationale. Aussi je me permets d'attirer votre attention sur ces faits et j'appelle à votre mobilisation. L'organisation d'une campagne d'information à l'échelle de l'Europe est devenue très nécessaire pour faire face à l'action marocaine et éclairer davantage encore l'opinion européenne.

Tout en vous assurant de notre gratitude, de notre reconnaissance, nous vous renouvelons notre disponibilité, notre volonté pleine et entière de travailler ensemble, la main dans la main pour faire aboutir les décisions que vous vous apprêtez à prendre pour continuer et développer la solidarité avec le peuple sahraoui. C'est le sens de notre présence ici parmi vous, avec vous.

Une fois encore merci

Toute la Patrie ou le martyr !

## LA RESOLUTION FINALE

A l'issue des travaux de la XIII<sup>e</sup> conférence, la Résolution suivante a été adoptée.

La XIII<sup>e</sup> Conférence Européenne de Coordination du Soutien au Peuple Sahraoui s'est tenue à Folkestone en Grande Bretagne, les 13, 14 et 15 novembre 1987, avec la participation de délégués des pays suivants : Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande Bretagne, Italie, Pays Bas, Portugal, République Fédérale d'Allemagne, Suède, Suisse, U.S.A. et des délégués de nombreuses organisations humanitaires, en présence de Monsieur Bachir Mustapha Sayed membre du Comité Exécutif et responsable du Secrétariat du Front POLISARIO, Lord Winchilsea, Lord Wise, Monsieur Henri Saby député au Parlement européen et Président de l'intergroupe «Paix pour le Peuple Sahraoui» et de Madame Waltraud Horwat membre du Parlement Autrichien.

Les participants ont constitué deux groupes de travail afin d'étudier avec la délégation du Front POLISARIO conduite par Monsieur Mohamed SIDATI représentant pour l'Europe de la République Arabe Sahraouie Démocratique et Monsieur Mohamed Habibullah Président du Croissant Rouge Sahraoui, les exigences nouvelles de la solidarité, compte tenu des étapes franchies par le Front POLISARIO dans la revendication de la légitime souveraineté du peuple sahraoui.

Les participants ont enregistré avec satisfaction les nouvelles reconnaissances de la R.A.S.D. par des Etats de la communauté internationale, reconnaissances qui s'élèvent à ce jour au nombre de soixante-dix (depuis l'adoption de cette résolution, l'Albanie a reconnu la R.A.S.D.), ainsi que l'augmentation du nombre des Etats européens qui se sont prononcés en faveur du dernier projet de Résolution de l'O.N.U. relatif à la question du Sahara occidental. Cependant, les participants déplorent que de nombreux pays de la Communauté européenne s'obstinent encore dans l'abstention lors des votes à l'O.N.U.. Les participants demandent que les gouvernements de ces Etats mettent leurs actes en adéquation avec leurs déclarations de neutralité dans le conflit qui oppose la R.A.S.D. au Maroc et, non seulement, votent en faveur des résolutions de paix, mais s'abstiennent de toute livraison d'armes au

Maroc.

Les participants réitèrent leur condamnation de la politique du gouvernement marocain qui tend à repousser, par des moyens dilatoires, la mise en œuvre du plan de paix. Plus pratiquement les participants s'élèvent contre les mesures d'oppression et de répression mises en œuvre par les autorités marocaines dans les territoires occupés, mesures qui visent à empêcher la libre expression du peuple sahraoui.

Les délégués des Comités de soutien européens se sont réjouis de la participation renforcée de nombreuses Organisations Non Gouvernementales de coopération. Ces nouveaux soutiens devraient permettre de conforter l'aide au peuple sahraoui dans les efforts qu'il déploie en vue de sa survie, de son développement et de son autosuffisance.

L'analyse politique de la situation a conduit les délégations des Comités de soutien à adopter le programme d'action suivant.

Une action concertée doit être menée par chaque comité au niveau de son pays afin de sensibiliser et de mobiliser les parlementaires nationaux quelle que soit leur appartenance politique. Cette mobilisation doit aboutir à la création d'intergroupes parlementaires au sein de chaque Etat européen et à la réunion européenne de ces intergroupes. Afin de favoriser la concrétisation de ce processus, il sera procédé à l'élaboration de dossiers techniques destinés à sensibiliser les parlementaires : dossier juridique, vente d'armes, répression (droits de l'Homme, droits des Peuples), pêche et respect des ressources naturelles du peuple sahraoui, jumelage des villes, coopération bilatérale et tourisme. L'ensemble de ce travail, dans une première étape doit aboutir à créer une dynamique européenne d'appui au plan de paix et de contrainte du Maroc à des négociations directes avec le Front POLISARIO.

Les délégations des comités de soutien renouvellent leur solidarité avec l'intergroupe parlementaire européen «Paix pour le Peuple Sahraoui». Elles se déclarent entièrement disponibles pour participer, en liaison avec l'intergroupe, à toute

action visant à la préservation des ressources naturelles du peuple sahraoui, à l'augmentation de l'aide communautaire consentie au peuple sahraoui, à la reconnaissance des droits légitimes du peuple sahraoui à un Etat indépendant et souverain.

Les participants ont pleinement réalisé l'importance d'une valorisation renforcée de la spécificité culturelle et de la volonté de développement du peuple sahraoui; celles-ci doivent contribuer à une prise de conscience de la légitimité des revendications du peuple sahraoui. Les participants décident de mettre en œuvre toutes les mesures et les initiatives de nature à favoriser la réalisation de cet objectif, en particulier en accroissant les échanges humains entre les deux communautés de l'Europe et du Sahara occidental.

Les participants prennent acte de l'envoi d'une mission technique par l'O.N.U. dans les territoires occupés par le Maroc et dans les territoires libérés de la R.A.S.D., ainsi que dans les camps de réfugiés. Les participants estiment que cette mission ne pourra œuvrer utilement à la réalisation du plan de paix que dans la mesure où elle favorisera l'ouverture de négociations directes entre le Maroc et le Front POLISARIO. Dans l'immédiat les participants s'inquiètent et s'indignent des dernières mesures prises par le Maroc : déportation de populations sahraouies et implantation de populations marocaines, dont l'objectif tend à fausser le jugement des membres de la mission.

Les participants ayant entendu l'exposé du représentant du Croissant Rouge Sahraoui, confortés par le renforcement de la présence des O.N.G. de coopération, ont arrêté leur programme de solidarité dans les domaines de la santé publique, de l'éducation populaire, de soutien aux organisations sociales et culturelles et de développement agricole, professionnel et coopératif.

La réalisation des décisions arrêtées par les participants doit constituer une contribution réelle des Comités en vue d'obtenir le soutien et la reconnaissance de la R.A.S.D. par les Etats de la Communauté internationale et plus spécialement de la Communauté européenne.

Les délégués décident que la XIV<sup>e</sup> conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui se tiendra les 7,8 et 9 octobre 1988 aux îles Canaries.

## ACCUEIL DES ENFANTS SAHRAOUI

Depuis huit ans, des enfants sahraouis sont accueillis en France, comme dans d'autres pays d'Europe. Des chaînes d'amitié et de solidarité se tissent à l'occasion de ces rencontres et favorisent l'expression d'un mouvement de soutien au peuple sahraoui dans notre pays et, de façon plus générale, à la cause des enfants.

Durant l'été dernier, cent-vingt enfants sahraouis ont séjourné en France, loin des bruits de la guerre, en vacances chez leurs amis français.

Ce moment de paix, de solidarité a été rendu possible grâce à l'initiative conjointe de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique, de l'Association Française d'amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique, du Groupe Afrique de Marseille, du Groupe de Solidarité de la Rochelle et du Comité de Soutien au Peuple Sahraoui de Lille.

Les enfants ont été accueillis par les municipalités d'Argenteuil, Bobigny, Coudekerque, Faches, Thumesnil, Gravelines, Le Mans, Malakoff, Saint Herblain et le Comité Central d'Entreprise de la B.N.P.

Ont également participé à cet accueil : les Conseils Généraux de Seine Saint Denis et du Val de Marne, les communes d'Amiens, Bezons, Bonneuil, Bron, Champigny, Choisy le Roi, Clichy sous Bois, Corbeil, Drancy, Eragny, Fleury Mérogis, Fontenay sous Bois, Fosses, Garges les Gonesse, Gentilly, Hérouville, Houilles, Ivry, Loon plage, Lille, Montataire, Morsang sur Orge, Orly Pantin, Rezé les Nantes, Romainville, Sainte Geneviève des Bois, Saint Pierre d'Oléron, Valfin, Villejuif et Vitry.

L'opération «vacances pour cent-vingt enfants sahraouis» a été une réussite par l'aide active apportée par : «Voyage, Vacances, Loisir», le Secours Populaire Français, l'Union des Femmes Françaises, la F.S.G.T., la C.G.T., la F.E.N., le P.C.F., le P.S.F., le P.S.U., l'A.N.E.C.R., le M.J.C.F., la J.O.C. et la J.O.C.F. et également par le soutien de nombreux amis et sympathisants de la cause sahraouie qui ont répondu à notre appel en souscrivant à l'achat d'un billet d'avion :

MM et Mmes Bruse, Gaude et Salis (06); Aguirre, Bianquis, Bourgeon, Canadell, Combes, Debelley, Frey, Gervet, Godard, Hartmann, Isotta, Rousseau et Seveau (13); Lafaille (14); Lanceron (15); Lemasson (22); Lavandrier (24); Henry et Mamet (26); Olivier (29); Barbut, Blanc, Blanc JR, Blanc PO, Bouche, Conte, Lacaze, Lareng, Mignon, Pujol, Saby, Sanguinetti (31); Annequin, Brune, Perbost (33); Sutra (34); Doucet (35); Augé (38); Genet (41); Duval (44); Petit (51); Bouvier, Gabriel, Maubert, Morin, Poirier, Vallée (53); Alternative (Jeunesse et société), Blanche, C.S.P.S., Dahi, Derosier, Deveylder, Dunal, Ould Ahmed, Quintal, Sidy, Verdavaine (59); Lelandais (61); Dugard, Le Foll, Parti socialiste (section d'Arnage), Prudhomme, Rouzeval, Temmar, Villemont (72); Croibier (73); Demeocq, Du chêne, Fabre, Guillaneuf, Jacob, Levy, Martin, Méric, Monod, Monteil, Moreau, Ndiaye, Oriol, Parmentier, Pryn, Schnoebelen, Tucate, Tourhiewig (75); Siard (76); Torrent (77); Kaiser (78); Jaisson (80); Frey (83); Joseph (84); Gadioux (87); Mire (88); Dague (89); Bail, Barraud, Bastien, Boileau, Boileau, Bonnet, Bontems, Chabert, Devismes, Fouvry, Frot, Gama, Goldstein, Le Cardonnel, Loeber, Marque, Maurel, Mignon, Mounolou, Pardo, Regnault, Simon, Verlhag (91); Audras, Claireaux, Gendreau, Genthial, Lavorel, Striffling, Vivey, Voisin, Voss (92); Ducos, Emery, Grillo, Haffaf, Monate, Royan (93); Jacquet, Fuillet (97).

Comme beaucoup d'écoliers dans le monde, les enfants sahraouis que vous avez accueillis cet été ont, depuis plusieurs mois, repris le chemin de leur classe, riches de découvertes, de nouveaux apprentissages; riches des manifestations d'amitié et de solidarité qui se sont exprimées partout sur leur passage.

Nous avons commencé à rassembler les échos, les impressions, les articles de presse en provenance des diverses villes et centres de vacances où les enfants ont été accueillis. Ils témoignent que l'expérience a été une réussite. Partout les enfants se sont vite intégrés. Ils ont, malgré la barrière de la langue, exprimé avec bonne humeur et maturité, toutes les richesses de leur peuple et témoigné de la qualité de leur éducation. De toutes parts des témoignages affectueux, d'enthousiasme et de sympathie les ont accompagnés. Ces amitiés tissées entre des enfants de culture différentes sont porteuses d'espoir pour l'avenir : jalons pour la paix et contre le racisme.

Le bilan politique de cette expérience est lui aussi positif. Il est sûr, dès à présent, que grâce à votre soutien actif, un réel mouvement de solida-

rité a pu s'exprimer, témoignant en plusieurs régions de France de l'existence du peuple Sahraoui et de sa lutte pour défendre ses droits. Ce mouvement nous apparaît exemplaire, tant par sa qualité, le sérieux de l'engagement de chacun, que par les différentes sensibilités rassemblées à cette occasion.

Dès à présent nous préparons l'été 1988 et l'arrivée cette année de plus de cent-cinquante enfants. Toutes les villes qui les ont accueillis l'an passé sont prêtes à renouveler l'expérience. De nouvelles communes s'apprentent à les rejoindre comme Le Havre, les Ulis, Villeneuve d'Asq, Vierzon. Certes, plus d'enfants à accueillir, cela signifie des problèmes accrus, mais avec votre soutien, nous sommes certains, une fois de encore, de réussir.

**ENCORE UNE FOIS NOUS VOUS DEMANDONS DE  
NOUS AIDER A LES ACCUEILLIR.**

### TEMOIGNAGES DES ENFANTS SAHRAOIS

Nous étions au centre aéré de Coudekerque. Nous jouions avec les enfants français qui sont devenus nos amis. Brusquement la caméra a été installée sur son pied. Dagbaja m'a demandé de quoi il s'agissait. J'ai répondu : «c'est la télévision de FR3 Nord-Picardie» Nous avons été filmés. Monsieur Pagnier était notre présentateur. Ce fut un très beau film montrant une journée de nos activités. Nous avons vu aux informations régionales ce reportage. [Bomba Bella]

Le samedi après midi je suis allée à Lille avec nos amis. Là, nous avons été accueillis par deux adjoints au maire. Nous avons visité le Beffroi avec l'ascenseur. C'était la première fois que j'utilisais un tel appareil. après la visite nous avons chanté dans le grand hall d'entrée de la mairie [Sahel Mohamed]

Je suis partie dans un centre de vacances à Loon plage, la ferme du capitaine Andréa. J'ai rencontré beaucoup d'enfants de différents pays. Ils se préparaient pour la fête en l'honneur de la venue du ministre de l'intérieur, Monsieur Pasqua. Lorsqu'il est arrivé, il nous a salué et il a embrassé Bomba. Ce fut une belle journée [Fatma Khatri]

J'ai vu des arbres et des jeux. j'étais avec ma copine Fatma. Puis une famille française nous a invité. Un enfant parlait l'espagnol. Nous avons vu la télévision [Mariem Ahmed]

J'ai vu beaucoup de pêcheurs qui attrapaient des poissons. On a trouvé aussi des chevaux. Le jour suivant nous avons visité une salle pleine d'ordinateurs. Un autre jour encore, nous avons vu défiler des gens de tous les pays. Le spectacle était très beau. [Baiba Mohamed Fadel]

Aujourd'hui, nous sommes allés à la piscine. Mariem croyait avoir pied, mais non ! Heureusement une personne a plongé aussitôt. On a nagé avec les autres enfants qui se débrouillaient très bien. On a joué avec nos copains. C'était magnifique. Ils étaient heureux eux aussi de nous rencontrer. Puis nous sommes rentrés à la maison pour tous. [Mohamed]

### Discours des Enfants Sahraouis au siège de l'O.N.U. à Genève.

A l'occasion de leurs vacances en France, dans le Jura, un groupe d'enfants sahraouis s'est rendu en Suisse et, après avoir visité le Musée d'histoire naturelle de Genève, a été reçu au Palais des Nations. Là, ils devaient prononcer la déclaration suivante :

Aujourd'hui, nous rendons visite au siège des Nations Unies. Elles regroupent tous les pays du Monde, tous les peuples et donc tous les enfants du monde.

Nous sommes venus de la République Arabe Sahraouie Démocratique pour dire que tous les enfants de notre pays veulent vivre en paix comme les enfants français et suisses avec lesquels nous avons séjourné. Eux vivent dans leur pays et sur leur terre.

Nous, nous vivons dans des camps où il n'y a pas de jouets, ni de centres de vacances ! Tout ça parce que le roi du Maroc a exclu nos familles de leurs maisons.

Nous voulons notre terre et nos maisons. Nous voulons disposer de ballons, de voitures, de bicyclettes et nous voulons grandir dans des maisons. Mais le roi du Maroc et son armée nous interdisent tout cela.

Nous demandons aux Nations Unies qu'elles leur disent : «Laissez le chemin pour les enfants du Sahara et laissez les retourner sur leur terre.»

Le Maroc doit sortir de notre pays avec ses chars, ses avions et ses troupes. Nous demandons seulement notre terre et nos maisons. Nos martyrs sont tombés parce que l'armée d'occupation les a tués. L'institutrice nous a dit que la mer chez nous est belle, qu'il y a beaucoup de poissons, mais nous ne pouvons pas nous y rendre avant que les soldats marocains ne sortent. Le roi du Maroc veut tuer chaque Sahraoui. Nous, nous ne voulons pas la guerre, c'est le roi qui en donne l'ordre.

L'O.N.U., elle, refuse la guerre, mais le roi va-t-il écouter les Nations Unies ? Il ne le veut pas.

### Témoignages d'enfants français

Aïcha et Emma ! Elles sont venues, mais elles sont reparties aussi vite. Le plus dur c'est de penser que nous ne les reverrons peut-être pas. Mais nous n'oublierons pas le sourire d'Emma, le sérieux d'Aïcha qui tapait sur les doigts de son amie qui avait envie de la poupée dans la boutique de Pescheray.

Nous avons essayé de leur faire passer un bon moment. Nous étions gênés de leur offrir notre confort. Pensaient-elles «Pourquoi tout ça, ici et rien là-bas ?». Nous avons ressenti beaucoup d'émotion et quand on les a vu passer sans s'arrêter dans le rayon des jouets, mais se jeter sur les fournitures et nous embrasser tous les cinq pour nous remercier... Nous ne pouvions pas les laisser repartir sans une poupée. Et puis Emma a pris le polaroïd et nous a photographié par surprise. Quelle joie pour elle. Elles ont voulu des photos : «La maman, le papa», et, à défaut de pouvoir parler, elles seraient fort nos mains dans les leurs et nous embrassaient. Aïcha, Emma, nous entendons encore vos chants. Nous les entendrons longtemps. Nous nous souviendrons de vous.

**Marina, Annabelle et Emilie.**



Depuis le mois d'août j'ai une nouvelle amie, Faïla. Quand Papa nous a demandé si nous voulions recevoir un enfant sahraoui, on a dit oui avec enthousiasme et on a averti tout le quartier. Quand Faïla est arrivée, mes copains du quartier l'attendaient sur le terrain de jeux de mon H.L.M.. Faïla a embrassé tout le monde, Touraya, Kaoutar, Nadra qui sont tunisiennes, Nuray, Fathi qui sont turcs, et puis tous les autres. On s'est vite compris avec des gestes et on riait sur le tourniquet. Après, avec les copains on a emmené Faïla voir l'école maternelle et notre école primaire et puis tous les enfants du coin sont venus avec nous à Papea, si bien que le monsieur, en voyant toute cette meute d'enfants, nous a fait une réduction. Quelles parties on s'est payé. On a rit, rit, on était tous heureux d'être ensemble. A force de sauter sur le château gonflant, on était épuisé, on disait que Faïla était la reine du château.

Quand on est rentré à la maison pour dîner, Radia (c'est une dame tunisienne), nous avait préparé un couscous, les ozturks, des gâteaux turcs. Ce fut un repas merveilleux. Faïla tenait absolument à débarrasser la table. Elle fut très surprise que Maman lui dise de laisser cela. Alors on a décidé ensemble de faire de la vidéo. On a pris la caméra, on avait sorti tous les déguisements, mais Faïla a refusé. Tant pis pour les déguisements. On a chanté et dansé; un coup Faïla, un coup nous. On a chanté et dansé avec Faïla et les copains du quartier toute la soirée jusqu'à minuit.

Pour la nuit dilemme, où Faïla dormirait-elle ? Dans la chambre de Cécile, dans la mienne, ou seule ? Une vraie bagarre s'ensuivit, Cécile disant qu'il n'était pas normal qu'elle couche chez Rachel... Faïla trancha. Elle voulait coucher avec les deux à la fois. Alors on déménagea les matelas pour dormir toutes les trois côte à côte.

Bien dommage que le séjour de Faïla ait été si court !... on avait encore tant de choses à se dire et tant de choses à faire ensemble.

Heureusement nous étions là au moment du départ. C'est le coeur serré que nous avons vu Faïla et tous ses copains monter dans le car. J'espère que le gros nounours que je lui ai passé lui rappellera, lorsqu'elle parlera avec lui, qu'au Mans elle a des amis qui pensent beaucoup à elle. On espère, Cécile et moi, la revoir un jour et on voudrait bien qu'elle et ses amis puissent, comme nous, vivre dans leur pays libre et heureux. Il y a toujours une place dans ma chambre pour accueillir un petit ami sahraoui.

Rachel.

#### Témoignages des organisateurs

Le mois d'août que j'ai passé avec nos amis les Sahraouis a été, pour moi, une expérience très enrichissante au niveau de l'animation, mais aussi sur le plan culturel.

J'ai appris à connaître, durant tout ce mois, ce peuple dont j'étais loin d'imaginer la vie qu'il pouvait avoir, en se battant pour une noble cause qu'est la liberté.

Ce qui m'a le plus surpris, c'est cette adaptation si rapide à notre mode de vie, et de voir, aussi, les enfants d'Audierne et les petits sahraouis très complices au bout de quelques jours... Le langage et la culture qui diffèrent, n'ont pas été un obstacle à l'amitié.

J'ajouterai enfin, que j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à voir ces enfants s'émerveiller devant des choses, des endroits qui font partie de notre vie quotidienne... Comme le téléphone, la télévision, la piscine, la mer et la végétation qui nous entoure etc.

De tout coeur je serai heureux de renouveler une expérience comme celle-ci...!

J. Godard, moniteur.

#### Deux amis du peuple sahraoui disparaissent

L'année 1987 a vu la disparition de deux grands amis de la cause du peuple sahraoui. Tous deux ont milité en faveur du droit à l'indépendance du peuple sahraoui dès les origines de l'association. Tous deux ont consacré une part importante de leurs efforts au soutien d'une cause qu'ils savaient juste.

Denis Maubert nous a quitté le 22 juillet 1987. Il était âgé de 35 ans, il tenait une place importante dans l'animation du comité de Laval.

Pierre Bureau a été emporté par un cancer le 22 décembre dernier. C'est une grande perte pour nos amis sahraouis. Ses reportages, ses films, ses photos ont permis de mieux faire connaître le mode de vie, la culture et aussi les souffrances du peuple sahraoui.

A tous les proches, les amis de ces deux grands militants, Sahara-Info adresse ses plus sincères condoléances.

#### MES AMIS DU DESERT

Que l'on visite chacune des quatre wilayas de la République Arabe Sahraouie Démocratique, immenses camps de toile où vivent les réfugiés Sahraouis, c'est l'impression d'organisation et de rigueur qui prévaut. Les discussions avec tous, infirmiers ou institutrices, ménagères ou responsables politiques, confirment cette obsession de l'auto-organisation destinée à garantir à la fois la survie physique, l'énergie morale et la tension vers la victoire militaire de tout un peuple.

La réalité de cette auto-organisation s'exprime dans les écoles (quel extraordinaire travail de formation des jeunes), dans les hôpitaux, dans les ateliers de tissage pour les femmes, dans les instances administratives mises en place.

Si on excepte le Vietnam des années de guerre, il y a sans doute peu d'exemples d'une telle volonté de faire prendre en charge par un peuple l'ensemble de ses problèmes.

Et ici tous les combats sont cruciaux : contre une nature particulièrement ingrate (la région s'appelle *Hamada*, ce qui signifie «difficulté», «nature hostile»), contre l'envahisseur, contre la pénurie, contre l'analphabétisme issu de la période coloniale, etc.

De cette volonté d'auto-organisation découle sans doute l'insistance sur l'importance de la conviction, de la prévention et de l'autosuffisance, pour surmonter tous ces problèmes.

Comme je m'étonne de l'absence totale de conseillers ou de techniciens étrangers dans la région de Tindouf, un responsable me glisse ironiquement : «beaucoup de dirigeants du Tiers Monde ont répété à satiété après Mao qu'il fallait compter sur ses propres forces : nous nous l'appliquons !».

Peut-on pour autant qualifier cette auto-organisation de tentative d'auto-gestion ?

Pour tenter de répondre à cette question, il faut tout d'abord tenir compte des conditions très particulières dans lesquelles se déroule cette expérience forcée par l'invasion, la guerre et l'exil.

La transplantation de population qui en résulte, la perte quasi totale de leurs biens par les réfugiés sahraouis, la propriété d'Etat qui en découle sur les objets mobiliers (tentes, couvertures, outils), l'organisation d'une économie de subsistance sans monnaie avec répartition assurée par l'Etat, l'absence manifeste de conflits privés chez un peuple tout entier tendu vers l'effort de guerre, la quasi-inexistence corrélatrice de contentieux judiciaire (hormis les divorces), tout incline à ne pas fétichiser une organisation, par définition, transitoire.

Ceci étant, la rigoureuse division administrative en wilayas (régions) dirigées par des walis (gouverneurs), tous élus en tant que membres du bureau politique, et regroupant des *dairas* (villages) dirigés par des maires également élus, frappe moins que la gestion de toutes les affaires quotidiennes par des commissions regroupant l'ensemble des habitants, ou plus exactement des habitantes, compte tenu du fait que la plupart des hommes sont au front.

Il semble difficile qu'après la fin du conflit les formes d'organisation privilégiant la gestion «à la base» des problèmes d'éducation, de santé, d'état-civil etc., ainsi que le rôle extraordinaire joué par les femmes sahraouies puisse être remis en question.

Le vrai sujet de méditation provient de la superposition des instances populaires, administratives et politiques. le «POLISARIO, c'est le peuple, c'est la RASD» répètent les dirigeants.

Ce caractère fusionnel de toutes les formes d'institutions est-il susceptible à terme d'admettre la différence ou la déviance ?

C'est un débat que nous commandons de mener l'amitié pour nos amis du désert.

G. BOULANGER

Président du Syndicat des Avocats de France.

## LA NOUVELLE RESOLUTION DE L'O.N.U.

Par 93 voix pour, 0 voix contre et 50 abstentions, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté le 4 décembre 1987, lors de sa quarante-deuxième session, la Résolution suivante :

L'Assemblée générale

Ayant examiné de manière approfondie la question du Sahara occidental,

Rappelant le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans la résolution 1514 [XV] de l'Assemblée Générale en date du 14 décembre 1960, contenant la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux,

Rappelant sa résolution 41/16 du 31 octobre 1986, relative à la question du Sahara occidental,

Rappelant la résolution AHG/104 [XIX] sur le Sahara occidental adoptée par la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine à sa dix-neuvième session ordinaire, tenue à Addis Abeba du 6 au 12 juin 1983, Prenant note avec satisfaction de la partie concernant le Sahara occidental du communiqué final adopté par la réunion ministérielle du Bureau de Coordination du Mouvement des Pays Non-Alignés qui s'est tenue à New York les 5 et 6 octobre 1987, Ayant examiné le chapitre pertinent du rapport du comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire Général sur la question du Sahara occidental,

Prenant note avec satisfaction de la poursuite du processus de bons offices conjoints du Président en exercice de l'O.U.A. et du Secrétaire Général de l'O.N.U. en vue de la mise en oeuvre de la résolution AHG/104 [XIX] de l'O.U.A. et des résolutions 40/50 et 41/16 de l'Assemblée Générale des Nations Unies :

- 1) Prend note avec satisfaction du rapport du Secrétaire Général sur la question du Sahara occidental,
- 2) Réaffirme que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation à parachever sur la base de l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance,
- 3) Réaffirme également que la solution de la question du Sahara occidental réside dans l'application de la résolution AHG/RES 104 [XIX] de la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine, qui établit les voies et moyens d'une solution politique juste et définitive du conflit du Sahara occidental,
- 4) Demande de nouveau, à cet effet, aux deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Frente Popular para la Liberación de Saguia el Hamra y de Rio de Oro, d'entreprendre dans les meilleurs délais des négociations directes afin de parvenir à un cessez-le-feu visant à créer les conditions nécessaires pour un référendum pacifique et juste en vue de l'autodétermination du

peuple du Sahara occidental, un référendum sans aucune contrainte administrative ou militaire, sous les auspices de l'Organisation de l'Unité Africaine et de l'Organisation des Nations Unies,

5) Se félicite des efforts déployés par le Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine et le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies en vue d'aboutir à une solution juste et définitive de la question du Sahara occidental, conformément à la résolution 40/50 de l'Assemblée Générale,

6) Prend acte de la décision conjointe du Président en exercice de l'O.U.A. et du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies d'envoyer une mission technique au Sahara occidental afin de recueillir des informations techniques pertinentes pour les aider à s'acquitter du mandat qui leur a été confié par les résolutions 40/50 et 41/16 de l'Assemblée Générale et par la présente résolution,

7) Invite le Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à continuer d'œuvrer en vue d'amener les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Frente Popular para la liberación de Saguia el Hamra y Rio de Oro, à négocier dans les meilleurs délais et conformément à la résolution AHG/RES 104 [XIX] de l'O.U.A., à la résolution 40/50 de l'Assemblée Générale et à la présente résolution, les conditions d'un cessez-le-feu et les modalités dudit référendum,

8) Lance un appel au Royaume du Maroc et au Frente Popular para la Liberación de Saguia el Hamra y de Rio de Oro, pour qu'ils fassent preuve de la volonté politique nécessaire à l'application de la résolution AHG/RES 104 [XIX] de l'O.U.A., des résolutions 40/50 et 41/16 de l'Assemblée Générale et de la présente résolution,

9) Réaffirme la détermination de l'Organisation des Nations Unies de coopérer pleinement avec l'Organisation de l'Unité Africaine en vue de l'application des décisions pertinentes de cette dernière, notamment la résolution AHG/RES 104 [XIX],

10) Prie le comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à examiner la situation au Sahara occidental en tant que question prioritaire et de lui faire rapport à ce sujet lors de sa quarante-troisième session,

11) Invite le Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine à tenir le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies informé des progrès accomplis au sujet de l'application des décisions de l'Organisation de l'Unité Africaine relatives au Sahara occidental,

12) Invite le Secrétaire Général à suivre de près la situation au Sahara occidental en vue de l'application de la présente résolution et de lui faire rapport à ce sujet lors de sa quarante-

**MOTION DU PARLEMENT EUROPEEN CONDAMNANT LA REPRESSION AU MAROC ET DANS LES TERRITOIRES OCCUPES**

LE 17 Décembre 1987, le Parlement européen a adopté une résolution particulièrement sévère contre les pratiques répressives qui ont cours au Maroc et dans les territoires occupés de la R.A.S.D.. Le projet de Résolution avait été déposé par M. SABY au nom du groupe socialiste et par MM. PRANCHERE, PAPAPIETRO, BARROS MOURA, ALVANOS, FILINIS et Mme BOSERUP au nom du groupe communiste et des apparentés. Le texte a été adopté par 82 voix pour, 36 voix contre et 37 abstentions.

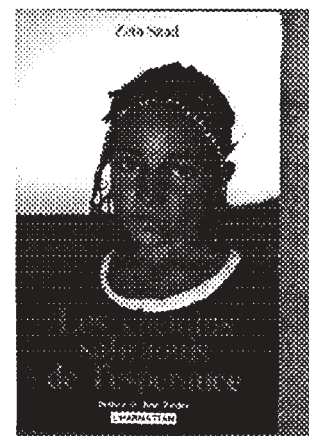
**Le Parlement européen,**

- a) *Considérant la décision commune de l'O.N.U. et de l'O.U.A. d'envoyer une mission technique conjointe au Sahara occidental, dans le cadre de leurs efforts tendant à l'application des résolutions adoptées par ces deux instances internationales,*
- b) *Considérant le déploiement d'un dispositif policier et militaire sans précédent mis en place [par les autorités marocaines] avant l'arrivée de la mission*
- c) *Considérant les arrestations de dizaines d'hommes et femmes sahraouis par les forces policières marocaines,*
- d) *Considérant les risques de torture encourus par ces personnes,*
- e) *Prenant en compte l'appel signé par de nombreuses personnalités dont les prix Nobel de la paix Adolfo Perez Esquivel et Sean Mac Bride,*

- 1 *Proteste contre les arrestations arbitraires de personnes qui ont seulement voulu exposer leurs problèmes et exprimer leurs espoirs aux représentants des instances internationales,*
- 2 *Insiste pour que ces personnes soient libérées immédiatement et que leurs droits soient respectés,*
- 3 *Charge son président de transmettre la présente résolution à la Commission, aux ministres des Affaires étrangères réunis dans le cadre de la coopération politique européenne, aux autorités marocaines, à l'O.U.A. et à l'O.N.U..*

Cette prise de position du Parlement européen est particulièrement importante, elle témoigne de sa volonté de prendre ses distances avec un gouvernement qui, malgré le panégyrique que certain ancien ministre des affaires étrangères avait voulu dresser (voir Le Monde du jeudi 12 novembre 1987), ne s'illustre guère par son sens profond de la démocratie. Cette prise de conscience des graves atteintes aux droits de l'Homme et des Peuples au Maroc, permet d'augurer favorablement des démarches qui sont actuellement entreprises par l'interparlementaire «Paix pour le Peuple Sahraoui» dans la perspective du vote d'une nouvelle résolution sur le droit à l'indépendance du peuple sahraoui, résolution qui viendrait se substituer à celle proposée jadis par M. LALORE et dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est de plus en plus contestée.

Deux ouvrages très intéressants viennent d'être publiés aux éditions de L'Harmattan. Il s'agit du livre de ZEIN SAAD, *Les chemins sahraouis de l'espérance*, Paris, l'Harmattan, 1987. L'ouvrage présente le grand intérêt d'avoir été rédigé par un Sahraoui qui nous donne, dès les premières pages de son œuvre, la vision du conflit par un de ses acteurs. Les ouvrages de cette nature sont trop rares pour ne pas être salués. Depuis le célèbre livre de Ahmed Baba MISKE, *Front Polisario, l'âme d'un peuple*, Paris, 1978, aucun autre texte n'était venu nous donner la dimension sahraouie de cette longue quête d'indépendance. On peut cependant regretter



que trop rapidement le récit glisse vers des zones déjà fort bien connues, tels les aspects internationaux de la lutte menée par le Front POLISARIO contre le Maroc. Il n'en demeure pas moins que ce tout dernier ouvrage paru apporte de nombreux compléments d'informations sur les développements actuels du conflit.

Le second ouvrage est la traduction française de l'oeuvre magistrale de Tony HODGES, *Sahara occidental, origines et enjeux d'une guerre du désert*, Paris, l'Harmattan, 1987. L'initiative de traduire en français ce classique, s'avère particulièrement heureuse. En effet, le travail de Tony Hodges est, avec celui de notre ami Maurice Barbier, fondamental. Personne ne peut réellement appréhender toutes les implications du conflit du Sahara occidental s'il n'a lu ces deux ouvrages. C.B.

**COTISATIONS 1988**

**Renouvelez votre adhésion à l'Association des Amis de la R.A.S.D.  
abonnez-vous à Sahra-Info**

Soutenez le combat du peuple sahraoui pour son indépendance, contribuez au développement de la R.A.S.D., renforcez la paix et l'amitié entre les peuples du Maghreb en devenant des amis de la R.A.S.D.

NOM..... Prénom..... Profession.....

Adresse .....

code postal ..... Ville .....

**Je désire adhérer et recevoir Sahra-Info ..... 200 F**

**Etudiants, demandeurs d'emploi, retraités..... 100 F**

A découper et à nous retourner accompagné de votre règlement [CCP 19 303 94 K Paris] B.P. 244 75227 Paris Cedex 05

# LA MISSION TECHNIQUE DE L'O.N.U.

La fin de l'année 1987 a été marquée par la visite de la mission technique de l'O.N.U.. Annoncée à la fin du mois de septembre, elle a suscité bien des espoirs dont on peut se demander si, dès le départ, ils n'étaient pas excessifs. Pour comprendre le déroulement des événements il faut avoir en mémoire un ensemble de données fondamentales.

Depuis l'adoption, les 6 et 11 juin 1983 de la célèbre résolution AHG 104 de l'O.U.A., l'idée s'est imposée que la solution du conflit du Sahara occidental ne pouvait procéder que d'un référendum d'autodétermination et d'indépendance. Cependant, la mise en oeuvre de ce référendum suscite encore bien des interrogations et des difficultés. Dans toutes les hypothèses antérieures d'un conflit colonial, un référendum d'autodétermination est venu concrétiser une volonté politique des parties en présence. Colonisés et colonisateurs étaient d'accord pour se plier au résultat du scrutin, colonisateur et colonisé étaient intimement persuadés que le processus de décolonisation était inéluctable. Dans le cadre du conflit du Sahara occidental les termes du problème ne sont pas posés de façon aussi nette. Le Maroc occupe le territoire; son administration, son armée représentent, de façon numérique, une masse plus importante que celle de la population sahraouie. Si à cette force d'occupation on ajoute la population civile marocaine que le gouvernement marocain s'efforce d'implanter sur le terrain, on peut en déduire que le Maroc entend créer une situation irréversible au Sahara. Dans ces conditions que signifie un référendum d'autodétermination ? Il est évident que le Maroc n'a pas l'intention de se plier à un résultat qui serait contraire à ses illusions, à son rêve saharien, pas plus que le Front POLISARIO n'est prêt à s'incliner devant les résultats d'un scrutin qui ne seraient que le produit d'une fraude électorale.

C'est la raison pour laquelle, les Chefs d'Etat réunis à Addis Ababa en 1983 avaient subordonné l'organisation du référendum à des négociations directes entre les représentants de la R.A.S.D. et du Maroc. Ces négociations n'ont jamais pu voir le jour. Pas plus en septembre 1984 sous l'égide de l'O.U.A., qu'en mai 1986 à l'initiative du Secrétaire général de l'O.N.U.. Chaque fois qu'une démarche a été tentée pour réunir autour d'une même table, voire à des tables séparées, les délégués des deux Etats, le Maroc a opposé une fin de non recevoir.

Le règlement du conflit du Sahara occidental est de la compé-

tence de deux organisations internationales : l'O.N.U. et l'O.U.A.. Chacune déploie sa propre stratégie. L'O.U.A., lassée par les attermolements du Maroc, a admis la R.A.S.D. en son sein. L'O.U.A. considère que la paix en Afrique, la fin des hostilités en Afrique du Nord résident dans un accord viable entre le Maroc et la R.A.S.D., un accord devant déboucher dans un premier temps sur l'indépendance de la R.A.S.D., même si, ultérieurement, l'édification du Grand Maghreb devait amoindrir les droits souverains issus de l'indépendance. Au sein de l'O.N.U. la situation est beaucoup plus ambiguë. Certes une majorité d'Etats est favorable au plan de paix contenu dans la résolution AHG 104 [XIX]. Mais il ne faut pas oublier que nombre d'Etats européens n'ont jamais voté en faveur de ce plan de paix, pas plus la France, que l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique ou l'Italie, pour ne citer que ces Etats; pas plus les Etats Unis, que le Canada ou le Japon pour citer ces autres Etats industrialisés. En s'abstenant de voter les résolutions de l'O.N.U. qui reprenaient les grandes lignes du plan de paix de l'O.U.A., les gouvernements de ces Etats ont clairement démontré qu'ils y étaient hostiles et que, par delà les grandes déclarations humanistes sur le droit des peuples à l'autodétermination, ils avaient cyniquement choisi leur camp, c'est-à-dire celui du Maroc. Dans ces conditions quelle signification peut revêtir une initiative venant de l'O.N.U. lorsque l'on sait que toute mesure prise par cet Organisation est, sur le plan pratique, vouée à l'échec si elle n'a pas l'assentiment des grandes puissances qui la composent ?

L'annonce de l'envoi d'une mission technique n'a pas soulevé un enthousiasme délirant de la part du Front POLISARIO. Désireux de ne pas apparaître comme ceux qui pourraient être à l'origine de l'avortement d'une mesure présentée comme porteuse d'espoir, les responsables de la R.A.S.D. ont donné leur aval à cette mission, regrettant qu'elle ne soit que technique et non pas politique et que son objet : les conditions de mise en oeuvre du référendum, évacue les préalables initiaux, à savoir l'ouverture de négociations entre le Maroc et la R.A.S.D. La mission technique doit être analysée comme une tentative exploratoire du Secrétaire général de l'O.N.U. visant à déterminer les possibilités d'organiser un référendum d'autodétermination en passant outre à l'obstruction marocaine. Cette tentative, si elle devait se concrétiser, est-elle de nature à présenter toutes

les garanties nécessaires pour la crédibilité du scrutin ? Rien n'est moins sûr ! Sans l'accord réel du Maroc, et nous savons que cet accord n'existe pas à ce jour, la procédure ne saurait que déboucher sur un marchandage entre les organisateurs du scrutin et les autorités marocaines, marchandage dont les résultats iront au détriment de la population sahraouie.

Il n'en demeure pas moins que la mission technique a vu le jour et, qu'en fonction de la teneur de son rapport qui n'a été communiqué à ce jour qu'au seul Secrétaire général de l'O.N.U., les résultats politiques de son travail peuvent se révéler néanmoins importants.

La mission était composée des personnalités suivantes : MM. Abderrahim Abby Farah, chef de la mission, secrétaire général adjoint de l'O.N.U. [Somalie] -; Issa Dialo, assistant spécial du Secrétaire général [Guinée] -; Gebre Dawit, secrétaire exécutif assistant de l'O.U.A. [Ethiopie] -; Terrence Liston, Général de division, chef de mission militaire [Canada] -; G. Doula, Colonel, Chef de la section de défense et sécurité de l'O.U.A. [Congo] -; D. Early, Commandant, conseiller militaire [Irlande] -; M. Minchin, conseiller en matière de référendum [Grande Bretagne] -, M. Rambourg, conseiller en administration publique [France] -; H. Vaz Bresque, conseiller pour les questions de police [Uruguay] -; S. Morcos, conseiller pour les affaires sociales [Egypte] -; J. Neuprez, Interprète [Belgique], Walid Skaf, interprète [Syrie] -; et Mme C. Howard, interprète

[Etats Unis].

La composition de la mission appelle les remarques suivantes : elle comprenait, à la demande du Front POLISARIO des représentants de l'O.U.A.. Cette présence s'explique par une réticence des dirigeants de la R.A.S.D. à l'égard de cette mission qui devait aborder les problèmes techniques avant que les questions politiques ne soient réglées. Dans leur majorité, les membres purement «onusiens» appartenaient à des Etats en général favorables au Maroc.

La mission s'est consciencieusement acquittée de sa mission. Elle a séjourné au Maroc, en Mauritanie, dans les territoires libérés de la R.A.S.D. et dans les campements de la région de Tindouf. Au Maroc elle a dû faire face à des situations parfois grotesques, parfois tragiques. Ainsi il était prévu que la mission ne devait pas faire l'objet d'une couverture médiatique trop voyante qui aurait été de nature à perturber la sérénité de ses réflexions, toute la presse internationale était convoquée par le gouvernement marocain à Al-Ayoun ! Pour éviter des manifestations indépendantistes trop exubérantes, des centaines de jeunes Sahraouis ont été internés dans des camps situés hors du parcours de la mission. Pour dépister «les meneurs» un faux passage de la mission a été organisé, tous les Sahraouis ayant manifesté en faveur de l'indépendance ont été immédiatement appréhendés. Ailleurs, la visite s'est effectuée dans un climat beaucoup moins polémique. La société traditionnelle des territoires libé-

rés, la société sahraouie nouvelle des campements de réfugiés ne pouvaient que témoigner de leur désir d'indépendance.

Quel est le bilan ? Il est encore trop tôt pour se prononcer. Tant que le rapport de la mission ne sera pas rendu public, il ne pourra être fait mention que de simples conjonctures. Cependant il est déjà possible de faire état de divergences entre les membres de l'O.U.A. et certains membres de l'O.N.U. A la proposition onusienne de simplement «cantonner» les troupes marocaines au Sahara occidental durant le déroulement du référendum, ont répondu les protestations de l'O.U.A. réclamant le départ préalable de l'armée et de l'administration marocaines. Il y a de fortes chances pour que le texte final, surtout s'il devait être officialisé, se présente sous une forme lénifiante. Il y a de plus fortes chances encore, hélas, pour que l'année 1988 se termine sans espoir de paix pour le peuple sahraoui. La situation est actuellement bloquée dans le conflit du Sahara occidental. Les autorités de la R.A.S.D. proclament leur disponibilité pour envisager toute solution sérieuse au règlement du conflit; mais chacune de ces solutions présuppose un engagement, une participation du Maroc. Or ce dernier se refuse à tout engagement qui pourrait remettre en cause son occupation du Sahara occidental. Tant que les grandes puissances occidentales continueront de soutenir inconditionnellement le Maroc, aucune solution ne sera concevable.

C. B.

QUE FAIRE DU BILLET ?

Remplir le volet aller-retour  
Joindre le chèque  
Adresser votre souscription

Association des Amis de la R.A.S.D.  
B.P. 244 75227 PARIS CEDEX 05  
C.C.P. 1930 394 K PARIS

A  
O U

A.P.A.S.P.A.  
21, rue Marceau  
93100 MONTREUIL  
C.C.P. 9810 592 PARIS

RÉSULTATS DU TIRAGE 1987  
Numéros gagnants  
**45, 498, 144, 330, 1120**

## DEUX NOUVEAUX DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

par Maurice BARBIER

De nombreux documents historiques du XIX<sup>e</sup> siècle sur le Sahara ont déjà été publiés dans le livre *Voyages et explorations au Sahara occidental au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris Harmattan, 1985. Depuis cette publication, deux nouveaux documents ont été découverts, l'un de 1887 (en allemand) et l'autre de 1888 (totalement inédit). Ils sont particulièrement intéressants, car ils apportent des informations ou plutôt des confirmations concernant la situation du Sahara occidental au moment où commençait la colonisation espagnole. Il a donc paru utile de présenter brièvement les renseignements fournis par ces documents, inconnus jusqu'ici : le premier est le récit d'une expédition allemande publié par Robert Jannasch en 1887, le second est le rapport fait par le colonel belge Auguste Lahure en 1888.

### I - LE RECIT DE ROBERT JANNASCH (1887)

Il s'agit d'un ouvrage qui raconte l'expédition commerciale envoyée par l'Allemagne dans la région de l'oued Noun en 1886, en vue d'y installer un comptoir (1). L'auteur, Robert Jannasch, qui faisait partie de cette mission, donne diverses indications sur cette région et affirme notamment qu'à cette date, la limite méridionale du Maroc était l'oued Drâa, ce qui confirme les autres documents publiés à ce sujet.

Il explique d'abord que les frontières au sud et au sud-ouest ne peuvent être délimitées exactement. En effet, comme le Sultan ne peut soumettre certaines tribus berbères puissantes dans son propre pays, «*il est compréhensible que le sentiment d'indépendance des puissantes tribus encore plus éloignées du Sous et de l'Anti-Atlas et surtout au sud de ces régions ait toujours tendance à repousser les frontières de l'Etat marocain et à ne reconnaître la souveraineté du Sultan que lorsque celle-ci leur est imposée effectivement par la force*» (pp. 46-47). C'est d'ailleurs ce qu'a fait le Sultan à l'époque et l'auteur ajoute que «*maintenant on peut considérer l'oued Drâa comme étant la limite de son empire dans le sud et le sud-ouest*» (p. 47). Il rappelle que Sidi Hussein, chef d'Igh dans le Tazeroualt, était naguère indépendant, de même le cheikh de Goulimine, la plupart des grandes tribus de l'Atlas, du Sous et de l'Anti-Atlas, ainsi «*que les nomades des plaines lointaines situées entre ces montagnes et la Sénégambie*» (p. 47). Il évoque les revendications du Sultan sur ces régions et ses efforts pour en prendre le contrôle, en particulier son expédition militaire de 1886 dans le Sous et le Noun, qui a conduit à la soumission du cheikh de Goulimine, Dahman ben Beyrouk.

Jannasch rapporte aussi qu'un groupe de l'expédition (dont lui-même) fit naufrage à l'embouchure de l'oued Chebika - un peu au sud de l'oued Drâa - et qu'il fut fait prisonnier par des gens de la tribu des Ouled Bou Aïta, vivant dans le pays Tekna : ceux-ci déclarèrent alors être «*des kabyles tout à fait indépendants*» et ne pas croire à une intervention militaire du Sultan pour délivrer les naufragés, comme ces derniers l'espéraient (p. 143). Mais ils conduisirent les naufragés à Goulimine et ils acceptèrent de les délivrer, après un arrangement avec le Caïd de la ville : celui-ci leur donna 50 douros en échange et leur promit «*de leur verser la même somme et même plus si, dans l'avenir ils n'égorgeaient pas les chrétiens sur la côte, mais s'ils les amenaient chez lui*» (p. 209). Les modalités de cette libération

montrent que le Caïd de Goulimine, qui représentait alors le Sultan, n'avait pas une autorité réelle sur les nomades du pays Tekna, mais qu'il devait s'entendre avec eux pour sauver les naufragés européens.

De plus, le livre de Jannasch contient une grande carte du Maroc et du Sahara occidental. Celle-ci est d'une qualité exceptionnelle pour le Sahara occidental (entre le Cap Juby et le Cap Blanc et entre l'Atlantique et le Touat), car elle comporte un grand nombre d'indications précises concernant les lieux, les oueds et les tribus ou fractions. C'est sans doute la meilleure carte qui existe sur cette région à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et elle fait honneur aux géographes allemands de l'époque. Cette carte apporte des précisions très intéressantes concernant les frontières méridionales du Maroc. En effet, elle distingue le Maroc proprement dit et les pays voisins qui en dépendent et qui sont donc soumis au Sultan. La frontière méridionale du Maroc proprement dit (ou «ancien Maroc») suit d'abord l'oued Noun, puis remonte vers le nord jusqu'à l'oued Massa, et se dirige ensuite vers le nord-est, en passant à l'est de Taroudant et au sud de Marrakech. La frontière des pays dépendants du Sultan marocain et lui faisant allégeance est évidemment plus au sud que la précédente : elle suit d'abord l'oued Drâa et se dirige ensuite vers l'est, en passant près de Mhamid et de Beni Abbes; puis elle descend vers le sud-est jusqu'au Touat et remonte vers le nord-ouest, formant ainsi un long couloir allant de Beni Abbes au Touat et comprenant toute la Saoura (territoire situé actuellement en Algérie). Le tracé de cette frontière montre bien qu'au sud de l'oued Drâa, il n'y avait aucun pays dépendant du Maroc ou faisant allégeance au Sultan. Par conséquent, la région située immédiatement au sud de l'oued Drâa, c'est-à-dire le pays Tekna, était alors indépendante du Maroc. Il en était de même, *a fortiori*, pour l'actuel Sahara occidental, situé encore plus au sud. C'est ce qui ressort également du deuxième document.

### II - LE RAPPORT DU COLONEL LAHURE (1888)

A la demande du roi de Belgique Léopold II, le colonel Auguste Lahure fit une mission d'exploration dans la région du cap Juby en 1888, en vue d'y créer un établissement. Pendant son voyage, il écrivit plusieurs lettres publiées en 1905, où il racontait ses expéditions et décrivait les régions visitées, c'est-à-dire la zone côtière du pays Tekna entre l'oued Chebika et la Saguiat al Hamra (2). Après son retour en Belgique, il adressa au roi un rapport officiel, qui est resté inédit et qui mériterait d'être publié

1) Robert JANNASCH, *Die deutsche Handelsexpedition, 1886*, Berlin, Carl Heymanns Verlag, 1887, XV\_292 p., figures et cartes. Le livre se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris, sous la cote 8 V.9822. Le Dr Werner RUF, professeur à l'Université de Kassel a pu se procurer cet ouvrage en Allemagne et a bien voulu en traduire les passages pertinents qui sont utilisés ici. Qu'il en soit remercié.

2) Les extraits les plus significatifs de ces lettres ont été publiés dans *Voyages et explorations au Sahara occidental au XIX<sup>e</sup> siècle*, pp. 336-350 avec une notice sur le colonel Lahure.

intégralement (3). Ce rapport manuscrit, daté du 2 décembre 1888, compte 53 feuilles et comprend dix sections.

Lahure affirme explicitement que l'oued Drâa est «la frontière méridionale du Maroc» (f. 1 et f. 12, où l'oued Drâa est dit «*rivière frontière*»). Il présente le cheikh Mohamed ben Beyrouk comme le «*chef souverain*» du pays Tekna (f. 3). Il rappelle que le Sultan du Maroc, Moulay Hassan I<sup>er</sup> déclina toute responsabilité en cas d'attaque contre le comptoir anglais créé par Mackenzie en 1878 à Tarfaya, près du cap Juby (f. 3) : «*Le Sultan a répondu au Foreign Office que ses Etats ne s'étendent pas aussi loin que Tarfaya et se terminent à l'Ouad Draa et qu'en conséquence, il n'avait pas à s'occuper de l'établissement anglais de Tarfaya*» (4). Lahure rappelle aussi l'usage habile que fit l'Angleterre de cette réponse un peu plus tard (f. 4) : «*En 1882, les autorités marocaines poursuivant toujours leur même but, ont envoyé une mission au cap Juby pour demander à Monsieur Mackenzie s'il reconnaissait la suzeraineté du sultan. Monsieur Mackenzie a répondu aux envoyés marocains qu'ils n'avaient qu'à s'adresser au gouvernement anglais; c'est ce que fit le sultan; c'est alors qu'à Londres on a répondu au souverain marocain, en le mettant en présence de sa lettre antérieure où il reconnaissait l'Ouad-Drâa comme limite méridionale de ses Etats. Le Sultan se le tint pour dit, mais à partir de ce moment, les agissements des Marocains ont pris une autre tournure; ne pouvant rien obtenir par les voies officielles, les Marocains ont procédé par hostilités ouvertes ou clandestines, mensonges, trahisons, comme le font souvent les Arabes*».

Lahure peut donc affirmer un peu plus loin (f. 10) : «*Le Tekna est indépendant du Maroc; les tribus de l'intérieur ne paient aucune redevance au Sultan aussi longtemps que leurs caravanes ne franchissent par la frontière marocaine*». Il compare même la situation du Tekna à celle du Maroc, pour montrer «*qu'au Tekna, l'autorité du Sheikh [Beyrouk] est similaire à celle du Sultan au Maroc*». Il en conclut que «*les Européens doivent donc en bonne politique conserver au Sheikh son pouvoir nominal at agir par protectorat*» (f. 10).

Enfin, Lahure distingue, comme dans ses lettres, le «Tekna marocain», situé au nord de l'oued Drâa et soumis au Sultan, et le «Tekna libre», situé au sud de cet oued et indépendant du

3) Il se trouve dans les Archives royales de Belgique à Bruxelles, sous la cote 244/6 et au Musée royal de l'armée à Bruxelles, dans le dossier L.A.E. MATON 0/6655. Nous remercions ces deux institutions d'avoir eu l'obligeance de nous communiquer des photocopies de ce document.

4) Lahure ajoute : «*Cette lettre est déposée aux archives du Foreign Office*». En fait, il commet une erreur, car il s'agit d'une lettre envoyée le 27 août 1875 par le consul anglais à Tanger, Jean Hay, qui après avoir eu un entretien avec le ministre marocain des affaires étrangères, transmettait au *Foreign Office* la réponse faite par le Sultan à la demande de l'Angleterre concernant la sécurité du comptoir de Tarfaya. Il n'y a donc pas eu de lettre du Sultan, mais il n'y a aucun doute sur la teneur de sa réponse. Donald Mackenzie, que Lahure a fréquenté en 1888, écrit à ce sujet : Sir John Hay «*envoya une longue dépêche datée du 27 août 1875. Il eut un entretien avec le ministre maure qui l'assura que le Sultan, bien que toujours très désireux de répondre à toute demande du gouvernement britannique, était incapable, dans le cas présent, de l'aider en aucune manière, car la limite de ses possessions au Sud n'allait pas aussi loin que le cap Juby, l'oued Drâa étant la limite la plus méridionale que Sa Majesté revendiquait. Il ajoutait qu'il n'était pas capable d'exercer de juridiction ou de contrôle sur les habitants des parties méridionales de son propre pays*» (*The Khalifat of the West*, Londres, 1911, p. 164).

Maroc. Il écrit, en effet, au début de la section II (f. 11) : «*La côte libre du Tekna s'étend, au nord, depuis l'embouchure de l'Ouad-Draa (frontière du Maroc) [28° 42' N] jusqu'au cap Bojador vers le sud [26° 12' N], limite des possessions de la compagnie espagnole du Rio de Oro... Le pays du Tekna se prolonge aussi, mais nominalement, au nord de l'Ouad-Draa vers l'Ouad Noun, y compris la ville d'Aglamine [Goulimine]; cette portion qui est située sur le territoire marocain paie des redevances légitimes au sultan; la similitude des noms est peut être le prétexte qui porte les Marocains à faire valoir des prétentions sur le Tekna libre, au sud de l'Ouad-Draa*». Le rapport de Lahure est accompagné d'une carte détaillée du Tekna (5). Celle-ci indique également que l'oued Drâa est la frontière méridionale du Maroc et la limite entre le Tekna libre et le Tekna marocain.

Ainsi, le livre de Jannasch et le rapport de Lahure fournissent des informations semblables et convergentes. Ils montrent clairement que, même après l'expédition militaire de Moulay Hassan I<sup>er</sup> dans le Sous et le Noun en 1886, le Maroc ne dépassait pas l'oued Drâa et, malgré la nomination d'un caïd à Goulimine, l'autorité du Sultan ne s'étendait pas au-delà de cette limite. Ces deux documents historiques apportent donc de nouvelles confirmations concernant la frontière méridionale du Maroc, au moment de la colonisation espagnole, et ils viennent s'ajouter à ceux qui ont déjà été publiés à ce sujet.

Cette conclusion permet de corriger l'erreur manifeste commise par un chercheur marocain du CRESM (Aix-en-Provence), Mohamed Benhlal. Ce dernier écrit, dans une communication à un colloque en 1981, que, dans sa carte du Sahara établie en juillet 1894, «*P. Vuillot fixe les limites méridionales du Maroc à la hauteur du cap Blanc*» (6). En fait, cette carte comporte bien un début de frontière (cinq petites croix) un peu au-dessus du cap Blanc. Mais il s'agit évidemment de la limite entre les possessions françaises au Sénégal et les possessions espagnoles du Rio de Oro, et non de la frontière méridionale du Maroc. D'ailleurs, en face de la péninsule du Cap Blanc, figure la mention : «*Concession et factorie française*». La région située plus au nord, entre le cap Blanc et le cap Bojador, formait la colonie espagnole du Rio de Oro depuis 1886, et la carte mentionne la factorie espagnole de Villa Cisneros. De plus, elle porte le mot «*Maroc*», en le plaçant beaucoup plus au nord, au niveau de Mogador. Le Maroc ne pouvait donc s'étendre alors jusqu'au cap Blanc. Sur une autre carte dans le même ouvrage (p. 46), Vuillot marque encore plus nettement les limites des possessions espagnoles à cette époque, soit : au nord, un début de frontière au niveau du cap Bojador; au sud, une frontière partant du cap Blanc (en le partageant, car une partie était française), puis se dirigeant vers l'est et remontant enfin vers le nord-est (en passant un peu à l'ouest de la sebkha d'Idjil). On ne peut donc s'appuyer sur la carte du Sahara établie par Vuillot en 1894 pour dire que le Maroc s'étendait alors jusqu'au cap Blanc. Tous les autres documents historiques de l'époque montrent au contraire qu'il ne dépassait pas l'oued Drâa.

5) Elle est datée d'octobre 1888 et se trouve dans les Archives royales de Belgique, sous la cote 244/5.

6) Mohamed BENHLAL, *Le Sahara dans la conscience nationale marocaine, Enjeux Sahariens*, Paris, Edit. du C.N.R.S., 1984, p. 162. Il s'agit de la carte hors-texte se trouvant dans l'ouvrage de P. VUILLOT, *L'exploration du Sahara, étude historique et géographique*, Paris, Augustin Challamel, 1895, 342 p. [M. Benhlal n'indique pas où se trouve cette carte]

# NOUVELLES DU SAHARA

recommandations formulées dans les résolutions de l'O.N.U..

**5 octobre 1987** : La C.E.E. signifie au Maroc l'impossibilité de l'accueillir en son sein.

**6 octobre 1987** : Une délégation, d'élus socialistes de la Fédération de la Loire Atlantique effectue une visite de plusieurs jours dans les camps de la région de Tindouf.

**12 octobre 1987** : L'Union des travailleurs de la R.A.S.D. (U.G.T. SA.RIO.) tient son second congrès. Au même moment se déroule la rencontre nationale des Sahraouis résidents à l'étranger.

**28 octobre 1987** : Le Comité de décolonisation de l'Assemblée générale de l'O.N.U. adopte un projet de résolution par 93 voix pour et 0 contre. Ce projet de résolution demande au Maroc et au Front POLISARIO d'engager des négociations directes en vue d'un référendum d'autodétermination et d'indépendance. Le Front POLISARIO se félicite de cette mesure.

**29 octobre 1987** : Le Parlement européen condamne avec la plus grande sévérité les pratiques contraires aux droits de l'homme, en particulier les enlèvements, qui ont cours au Maroc. Il invite le Maroc à procéder à l'élargissement de tous les prisonniers politiques et syndicaux.

**11 novembre 1987** : Le porte-parole de l'O.N.U. annonce que la mission technique de l'O.N.U. se rendra, à compter du 20 novembre 1987, au Sahara occidental dans le cadre des efforts de paix menés conjointement par l'O.N.U. et l'O.U.A. De plus, la mission se rendra à Al-Aioun, au Maroc, en Mauritanie et en Algérie.

**14 novembre 1987** : La XIII conférence de coordination des comités de soutien au peuple sahraoui se déroule à Folkestone en Grande Bretagne. Elle réunit des représentants des pays suivants : Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande Bretagne, Italie, Pays Bas, Portugal, République Fédérale d'Allemagne, Suède, Suisse, U.S.A. ainsi que les délégués de nombreuses organisations non gouvernementales humanitaires. Les participants à la conférence décident d'intensifier leur action en faveur du

peuple sahraoui. La Conférence se déroule en présence de Bachir Mustapha Es-Sayed membre du Comité exécutif du Front POLISARIO, de Lord Winchilsea, Lord Wise, Monsieur Henri Saby et Madame Waltraud Horwat.

**18 novembre 1987** : Le Maroc reconnaît la mort de 72 soldats lors d'une attaque du mur de défense par l'A.L.P.S.. Le communiqué précise qu'il y aurait eu 76 blessés dans les rangs des F.A.R..

**21 novembre 1987** : Les autorités marocaines font courir le bruit que la Mission de l'O.N.U. est arrivée à Al-Aioun. La population manifeste, en présence d'un cortège de voitures officielles qu'elle prend pour celui de la mission alors qu'il s'agit d'une mise en scène marocaine, ses sentiments favorables au Front POLISARIO. La police et les forces militaires marocaines procèdent alors à des arrestations massives.

**22 novembre 1987** : Malgré les arrestations effectuées veille, la population massée sur le passage de la (vraie) mission technique de l'O.N.U. manifeste sa volonté de vivre indépendante et réclame le départ de l'envahisseur marocain.

**24 novembre 1987** : La mission technique se rend dans la région de Smara et sur le mur de défense marocain. Les autorités de la R.A.S.D. ont fait savoir qu'elles décrètaient une trêve générale durant la visite de la mission.

**24 novembre 1987** : La mission technique se scinde en deux commissions : une commission civile et une commission militaire.

**1<sup>er</sup> décembre 1987** : Après s'être rendue en Mauritanie, la mission technique de l'O.N.U. est accueillie à la frontière de la Mauritanie et de la R.A.S.D.. Elle venait de Dakhla et de Zouérate.

**2 décembre 1987** : La mission technique séjourne dans les territoires libérés. Elle y rencontre les populations civiles sahraouies et visite les installations militaires de l'A.L.P.S..

**5 décembre 1987** : Toujours scindée en deux commissions, la mission technique se rend dans les camps sahraouis de la région de Tindouf. Elle visite les principales réalisations sociales (hôpitaux,

écoles, etc.).

**6 décembre 1987** : La mission technique prolonge son séjour et rencontre le Président Abdelazziz.

**10 décembre 1987** : Le Président Abdelazziz estime que la visite de la mission technique est une étape positive et considère que le retrait des troupes marocaines est inévitable.

**12 décembre 1987** : L'O.U.A. décide d'apporter une aide accrue aux réfugiés sahraouis.

**26 décembre 1987** : L'Albanie devient le soixante-dixième pays de la communauté internationale à reconnaître la R.A.S.D.. Elle est également le second pays européen après la Yougoslavie.

**31 décembre 1987** : Le Maroc et la C.E.E. ne parviennent pas à se mettre officiellement d'accord sur les termes d'un nouveau traité de pêche. Dans les couloirs du Parlement européen se prépare un texte pour le moins aussi ambigu que le précédent.

Ph. Riché

## SOMMAIRE

Nouvelles du Sahara .....	2
Editorial .....	3
<b>La vie de l'Association</b>	
La Conférence de Folkstone .....	4
La Résolution finale .....	6
L'accueil des enfants sahraouis .....	7
Mes Amis du Désert .....	9
<b>La scène internationale</b>	
La nouvelle résolution de l'O.N.U. ....	10
Motion du Parlement européen .....	11
La mission technique de l'O.N.U. ....	12
<b>Documents historiques</b>	
Deux nouveaux documents historiques sur le Sahara Occidental .....	14
Notes de lecture .....	11

OBJECTIF  
ÉTÉ 1988  
150 ENFANTS  
SAHRAOUI  
EN FRANCE

# AIR SAHARA

BILLET-SOUSCRIPTION POUR UN VOYAGE  
ALLER RETOUR TINDOUF - ALGER - PARIS